

ses fonds d'or apparait comme un assez médiocre décorateur et un très impersonnel dessinateur.

Autrement intéressants sont les mystiques naturalistes. Mais ils ne nous sont point inconnus. FRITZ VON ÜNDE, le plus remarquable d'entre eux, expose en France et la mystique intimité de ses œuvres y est appréciée comme il sied. Son Christ, ses Apôtres, sont des gens de peu, mais il sait les nimber d'un rayonnement de bonté qui suffit à les distinguer parmi la multitude des humbles.

Bœcklin, Struck sont très en dehors de l'art français. Moins affinés que les artistes anglais, ils ne jouissent même pas ici de cette demi-célébrité qu'assurent les snobs. Ils sont bien trop robustes d'idées et de sensations pour que les gens superficiels puissent prendre contact. Cependant ces évocateurs des grandes passions, des drames de l'humanité féroce, méritent bien quelque considération : Bœcklin pouvant être placé très près d'Ibsen et de Wagner.

CHARLES SAUNIER

Les Arméniens à Constantinople

Vingt-quatre Arméniens, s'emparent de la Banque Ottomane et en capturent le personnel, sans d'ailleurs, respectueux en leur violence, malmenner celui-ci ni piller celle-là.

L'Europe depuis deux ans laissait les Arméniens à la merci d'Abdul-Hamid et de ses massacreurs, et, satisfaite d'avoir renouvelé sur leurs blessures son pansement de belles paroles, elle détournait de nouveau son attention des affaires d'Arménie. Ces vingt-quatre Arméniens pensèrent qu'il y avait lieu de raviver l'attention de leurs protecteurs d'Occident et ils élurent la Banque Ottomane parce que l'Europe, blasée sur les cris de détresse, devait être sensible au son d'un or, d'ailleurs problématique, et parce qu'ils n'avaient pas de Bastille sous la main.

Ce fut fâcheux pour les compatriotes constantinopolitains des vingt-quatre insurgés, et peut-être, sous la matraque meurtrière, méditeront-ils sur le danger qu'il y a à rester neutres quand une émeute passe.

Moi qui — heureusement — ne suis ni Turc ni Arménien, exilé parmi les descendants des hommes qui prirent la Bastille et décollèrent Louis XVI, je m'étonne de les voir blâmer ce groupe intrépide.

Au surplus, avant de tenter leur coup d'audace, n'avaient-ils pas, ces Arméniens, adressé aux ambassadeurs la note suivante :

Nous avons sans cesse protesté devant l'Europe contre la tyrannie turque, mais nos protestations légitimes ont été systématiquement repoussées.

Sultan Hamid nous a répondu par une vengeance sanglante.

L'Europe a vu cet effroyable crime et a gardé le silence.

Non seulement l'Europe n'a pas arrêté la main du bourreau, mais elle nous a impudemment imposé la résignation.

On nous a insultés en nous refusant nos droits humains et l'on a ulcéré mortellement notre dignité nationale en s'efforçant d'étouffer dans notre propre sang nos cris de protestation.

A nos exigences, consternés par notre sang, vient se joindre à l'heure qu'il est l'idée fixe d'une vengeance sacrée, dressée devant nous comme un fantôme noir.

La force prime le droit, nous a dit l'Europe par son indifférence homicide, et nous, les faibles, les privés de droits humains, nous nous voyons obligés de nous adresser à la chimie, tous autres moyens nous faisant défaut pour briser le joug abominable du Sultan.

Le temps des jeux diplomatiques est passé.

Le sang versé par nos cent mille martyrs nous donne le droit de demander la liberté.

Malgré toutes les insinuations de nos ennemis, nous n'avons demandé et nous ne demandons que le strict nécessaire — à savoir :

1. Nomination pour l'Arménie d'un haut-commissaire, d'origine et de nationalité européenne, élu par les six grandes puissances.

2. Les valis, mutessarifs et caymacams seront nommés par le haut-commissaire et sanctionnés par le Sultan.

3. Organisations de milice, de gendarmerie et de police des populations indigènes, sous le commandement des officiers européens.

4. Réformes judiciaires d'après le système européen.
5. Liberté absolue des cultes, d'instruction et de la presse.
6. Destination des trois quarts du revenu du pays aux besoins locaux.
7. Extinction de tous les impôts arriérés.
8. Exemption d'impôts pendant cinq ans, et destination, pendant les cinq ans suivants, de l'impôt payable au gouvernement du Sultan au dédommagement de la perte causée par les derniers troubles.
9. Rétrocession immédiate des propriétés immeubles usurpées.
10. Retour libre des émigrés arméniens.
11. Amnistie générale pour les condamnés politiques arméniens.
12. Nomination d'une commission temporaire, formée par les représentants des grandes puissances, laquelle s'établira dans une des villes principales de l'Arménie et veillera à l'exécution des articles susdits.

Voilà nos demandes. Nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour arriver à notre but.

Nous nous reconnaissons désormais exempts de toute responsabilité.

Nous pleurons d'avance la perte de tous ceux qui, étrangers ou indigènes, seront les victimes fatales de l'alarme unanime. Nous les regrettons, mais devant le malheur général le deuil partiel n'a pas de sens.

Nous mourrons, nous le savons bien, mais la révolution qui a pénétré jusque dans les os de la nation arménienne continuera à menacer le trône des Sultans, tant que nous n'aurons pas conquis nos droits humains, tant qu'il restera un seul Arménien.

Le Comité Central de Constantinople de la Fédération des Révolutionnaires arméniens dite « Дашнакцогություն ».

Mais, comme il est d'usage, les ambassadeurs restèrent indifférents, Et la Banque fut prise.

De là, les envahisseurs adressent aux ambassadeurs un second factum, ainsi conçu :

Nous sommes à la Banque, nous n'en sortirons qu'amnistiés, avec la promesse du Sultan de faire droit à nos requêtes politiques et de remettre nos intérêts à l'arbitrage international. Si non, au bout de trois jours, nous faisons sauter la Banque et nous avec.

Les ministres étaient à Yldiz Kiok ignorant tout ce qui se passait. M. Auboyneau, second directeur de la Banque, fait prisonnier avec cent cinquante de ses fonctionnaires, fut envoyé comme parlementaire au Palais. Les ministres prirent la chose à la blague et le grand vizir envoya promener le second directeur. Heureusement, M. Maximov, premier drogman de Russie, et M. Edgar Vincent, premier directeur de la Banque, qui put s'échapper par les toits, firent entendre raison aux ministres, et une tragi-comédie fut jouée : le Sultan, travaillé par la peur de la dynamite, accorda aux conjurés tout ce qu'ils voulaient, et ils furent conduits avec les honneurs de la guerre sur le yacht de sir Edgar Vincent et de là embarqués sur *La Gironde* des Messageries maritimes pour Marseille.

Depuis des semaines, Constantinople était plein de Kurdes, troupe atroce, retour des tueries d'Asie, faces de brutes dont la présence provocatrice venait rappeler à des centaines et des centaines de malheureux le meurtre et le viol de leurs parents d'Anatolie. La Saint-Barthélemy qui allait venger Abd-ul-Hamid d'un acte sans précédent dans les annales de l'Empire était donc prête. La porte de la Banque n'était pas forcée depuis un quart d'heure, que le massacre commençait, en face des représentants des puissances et de leurs navires de guerre. Partout la nouvelle était répandue : « Il y a un iradé du Sultan ; le khalife a permis de tuer les Arméniens pendant deux jours. » Et les Turcs accomplissaient la tâche sans enthousiasme, dans la sérénité du devoir accompli. Enfin, le troisième jour, déferant au vœu des ambassadeurs, le Sultan, d'un mot, arrêta le massacre. Les ambassadeurs avaient oublié d'émettre ce vœu le premier jour.

Et maintenant, que va-t-il arriver ?

Mais... rien, absolument rien.

L'imperturbable Europe enverra peut-être une nouvelle remontrance au Sultan, qui « la mettra sous le tapis », comme nous disons là-bas, et elle ajoutera six mille au total des victimes sur lesquelles elle a déjà geint.

Il serait temps enfin que l'Europe prit un parti. Qu'elle intervienne franchement et mette un frein au despotisme d'Abd-ul-Hamid. Ou bien

qu'elle se désiste, nous laissant le soin de nous débrouiller nous-mêmes, et on verra ce dont est capable un peuple au désespoir.

Mais depuis trop longtemps elle dit : « Attendons la mort de l'Homme Malade qui agonise depuis un siècle. » Nous autres Ottomans, nous ne voulons pas la mort de notre empire, mais nous attendons la mort de son sultan, cause de son malheur et des nôtres.

EMIN ARSLAN

CHRONIQUE DE L'OCCULTISME

Prophètes et voyants

L'un des privilèges de l'initié au grand Arcane, et celui qui résume tous les autres, c'est la *Divination*. — Ainsi s'exprime le grand magiste français, Eliphas Levi, au chapitre vingt-et-unième de son *Dogme de la Haute Magie*.

Suivant le sens vulgaire du mot, continuer ce maître, deviner signifie conjecturer ce qu'on ignore. Mais le vrai sens du mot est ineffable à force d'être sublime. Deviner (*divinari*), c'est exercer la divinité. Le mot *divinus*, en latin, signifie plus et autre chose que le mot *divus*, dont le sens est l'équivalent de l'homme-dieu. *Devin*, en français, contient les quatre lettres du mot DIEU, plus la lettre N qui correspond par sa forme à l'aleph hébreu, et qui exprime cabalistiquement et hiéroglyphiquement le grand Arcane, dont le symbole, dans le Tarot, est la figure du bateleur....

Etre devin, suivant la force du mot, c'est donc être divin, et quelque chose de plus mystérieux encore...

Etre prophète c'est voir d'avance les effets qui existent dans les causes, c'est lire dans la lumière astrale.

Connaitre les pensées les plus secrètes des hommes, pénétrer les mystères du passé et de l'avenir, évoquer de siècle en siècle la révélation rigoureuse des effets par la science exacte des causes, voilà ce qu'on appelle universellement divination.

L'initié parfait voit la vérité dans la lumière, il ressent une impression qui lui manifeste l'homme entier, il traverse les cœurs de son regard, et doit même feindre d'ignorer, pour désarmer ainsi la haine ou la peur des méchants, qu'il connaît trop.

La divination des événements à venir n'est possible que pour ceux dont la réalisation est déjà quelque sorte contenue dans leur cause. L'âme, en regardant par l'appareil nerveux tout entier dans le cercle de la lumière astrale qui influence un homme et reçoit une influence de lui, l'âme du divinateur, disons-nous, peut embrasser dans une seule intuition tout ce que cet homme a soulevé autour de lui d'amours ou de haines...

Une des conditions essentielles de la divination, c'est de n'être jamais forcé et de ne se soumettre jamais à la tentation, c'est-à-dire à l'épreuve. Jamais les maîtres de la science n'ont cédé à la curiosité de personne. (*Dogme de la Haute Magie*, Paris, 1861, tome II, ch. XXI.)

La divination n'est que la connaissance des effets contenus dans les causes et la science appliquée aux faits du dogme universel de l'analogie.

Les actes humains ne s'écrivent pas seulement dans la lumière astrale, ils laissent aussi leurs traces sur le visage, ils modifient le port et la démarche, ils changent l'accent et la voix.

Chaque homme porte donc en lui l'histoire de sa vie lisible pour l'initié. (*Op. cit.*, tome I, ch. II.)

L'essence de la divination, c'est-à-dire le grand Arcane magique, est figurée par tous les symboles de la science, et se lie étroitement au dogme unique et primitif d'Hermès....

La divination est une intuition, et la clef de cette intuition est le dogme universel et magique des analogies. (*Op. cit.*, t. II, ch. XXI.)

Tels sont, exprimés sous une forme axiomatique, les enseignements de